



## COMPTE RENDU

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE QUATRE AVRIL A 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Bouliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Dominique ALCALA, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Etaient présents : Mmes, MM, Dominique ALCALA, Jean-Pierre BERTRAND, Christian BLOCK, Anita BONNIN, Francine BUREAU, M. François D'AUZAC, Laurine DUMAS, Evelyne DUPUY, Jean-Pierre FIORUCCI, M. Pierre FREMONT, Henri MAILLOT, Céline MERLIOT, Richard SCHMIDT, Sophie VAN DEN ZANDE, Christine WANNER.

Pouvoirs donnés : Natalie BLATEAU-GAUZERE à Evelyne DUPUY  
Béatrice HAOUARI à Dominique ALCALA  
Morgane JANSEN-REYNAUD à Laurine DUMAS  
Franck LECALIER à Christian BLOCK  
Jean-Mary LEJEUNE à Francine BUREAU  
Patricia PONS LHYVERNAY à Richard SCHMIDT  
Florence PITOUN à Anita BONNIN

Nombre de Conseillers en exercice : 23    Présents : 15    Suffrages exprimés : 22

Secrétaire de séance : Laurine DUMAS

2019-04-01

### ALSH – TARIFS STAGES DES VACANCES DE PRINTEMPS 2019

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les divers séjours proposés par l'ALSH pour les prochaines vacances scolaires de printemps 2019 ainsi que les tarifs envisagés. Il explique que le mode de calcul proposé dans l'ordre du jour qui a été adressé à chaque élu a été réétudié tout dernièrement de sorte à proposer aux familles des tarifs encore plus attractifs tout en conservant les mêmes prestations et coûts de base. Ce nouveau système de calcul est présenté ci-dessous pour chaque stage.

#### 1/ Stages équestres aux Ecuries du Fleuve à Quinsac

##### Données

Coût poney / jour / enfant : 14.00 €

Repas et goûter : 3.30 €

Coût 1 minibus à la semaine : 320.00 €

#### Coût du stage du 15/04/2019 au 19/04/2019 + 23/04/2019 au 26/04/2019 soit 9 jours

Equitation : 14.00 € X 80 enfants X 9 jours = 10 080.00 €

Alimentation : 3.30 € X 80 enfants X 9 jours = 2376.00 €  
 Transport : 320.00 € X 5 minibus = 1 600.00 €  
 Coût de revient du séjour = **14 056.00 €**  
 Coût de revient du séjour / enfant / jour = **19.52 € arrondi à 19.50 €**  
 (Tarif maximum hors commune)

## Les grilles tarifaires

### Stage équestre (48 places) du 15/04/2019 au 19/04/2019

		Commune	Hors Commune
Tranche 1	QF 0 à 500	39.00 € (40%)	78.00 € (80%)
Tranche 2	QF 501 à 999	51.00 € (52.50%)	83.00 € (85%)
Tranche 3	QF 1000 à 1499	63.00 € (65%)	88.00 € (90%)
Tranche 4	QF 1500 à 1999	76.00 € (77.50%)	93.00 € (95%)
Tranche 5	QF 2000 et plus	88.00 € (90%)	97.50 € (100%)

### Stage équestre (32 places) du 23/04/2019 au 26/04/2019

		Commune	Hors Commune
Tranche 1	QF 0 à 500	31.00 € (40%)	62.00 € (80%)
Tranche 2	QF 501 à 999	41.00 € (52.50%)	66.00 € (85%)
Tranche 3	QF 1000 à 1499	51.00 € (65%)	70.00 € (90%)
Tranche 4	QF 1500 à 1999	60.00 € (77.50%)	74.00 € (95%)
Tranche 5	QF 2000 et plus	70.00 € (90%)	78.00 € (100%)

## 2/ Stages cirque à Quinsac

### Données

Coût animation / jour / enfant : 14.00 €  
 Repas et goûter : 3.30 €  
 Coût 1 minibus à la semaine : 320.00 €

### Coût du stage du 15/04/2019 au 19/04/2019 + 23/04/2019 au 26/04/2019 soit 9 jours

Cirque : 14.00 € X 48 enfants X 9 jours = 6 048.00 €  
 Alimentation : 3.30 € X 48 enfants X 9 jours = 1 425.60 €  
 Transport : 320.00 € X 4 minibus = 1 280.00 €  
 Coût de revient du séjour = **8 753.60 €**  
 Coût de revient du séjour / enfant / jour = **20.26 € arrondi à 20.00 € / jour**  
 (Tarif maximum hors commune)

## Les grilles tarifaires

### Stage cirque (24 places) du 15/04/2019 au 19/04/2019

		Commune	Hors Commune
Tranche 1	QF 0 à 500	40.00 € (40%)	80.00 € (80%)
Tranche 2	QF 501 à 999	52.50 € (52.50%)	85.00 € (85%)
Tranche 3	QF 1000 à 1499	65.00 € (65%)	90.00 € (90%)
Tranche 4	QF 1500 à 1999	77.50 € (77.50%)	95.00 € (95%)
Tranche 5	QF 2000 et plus	90.00 € (90%)	100.00 € (100%)

### Stage cirque (24 places) du 23/04/2019 au 26/04/2019

		Commune	Hors Commune
Tranche 1	QF 0 à 500	32.00 € (40%)	64.00 € (80%)
Tranche 2	QF 501 à 999	42.00 € (52.50%)	70.00 € (85%)
Tranche 3	QF 1000 à 1499	52.00 € (65%)	72.00 € (90%)
Tranche 4	QF 1500 à 1999	62.00 € (77.50%)	76.00 € (95%)
Tranche 5	QF 2000 et plus	72.00 € (90%)	80.00 € (100%)

## 3/ Stages sports de glisse

### Données

Coût animation / jour / enfant : 16.90 €

Repas et goûter : 3.30 €

Coût 1 minibus à la semaine : 320.00 €

### Coût du stage du 15/04/2019 au 19/04/2019 + 23/04/2019 au 26/04/2019 soit 9 jours

Cirque : 16.90 € X 32 enfants X 9 jours = 4 867.20 €

Alimentation : 3.30 € X 32 enfants X 9 jours = 950.40 €

Transport : 320.00 € X 4 minibus = 1 280.00 €

Coût de revient du séjour = 7 097.60 €

Coût de revient du séjour / enfant / jour =

**24.60 € arrondi à 25.00 € / jour**  
(Tarif maximum hors commune)

## Les grilles tarifaires

### Stage sports de glisse (16 places) du 15/04/2019 au 19/04/2019

		Commune	Hors Commune
Tranche 1	QF 0 à 500	50.00 € (40%)	100.00 € (80%)
Tranche 2	QF 501 à 999	66.00 € (52.50%)	106.00 € (85%)
Tranche 3	QF 1000 à 1499	81.00 € (65%)	112.50 € (90%)
Tranche 4	QF 1500 à 1999	97.00 € (77.50%)	119.00 € (95%)
Tranche 5	QF 2000 et plus	112.50 € (90%)	125.00 € (100%)

### Stage sports de glisse (16 places) du 23/04/2019 au 26/04/2019

		Commune	Hors Commune
Tranche 1	QF 0 à 500	40.00 € (40%)	80.00 € (80%)
Tranche 2	QF 501 à 999	52.50 € (52.50%)	85.00 € (85%)
Tranche 3	QF 1000 à 1499	65.00 € (65%)	90.00 € (90%)
Tranche 4	QF 1500 à 1999	77.50 € (77.50%)	95.00 € (95%)
Tranche 5	QF 2000 et plus	90.00 € (90%)	100.00 € (100%)

Une réduction de 20 % sera accordée pour le 2<sup>ème</sup> enfant, 30 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant, 40 % pour le 4<sup>ème</sup> enfant d'une même famille. Il est rappelé que le CCAS peut être saisi par des familles en difficultés.

Céline MERLIOT fait part de son étonnement de voir que les tarifs proposés et débattus sont différents de ceux portés à l'ordre du jour qui a été envoyé. Il est très difficile de vérifier ces chiffres, les découvrant à l'instant. Elle regrette aussi que Florence PITOUN, Adjointe à la jeunesse, ne soit pas présente car elle aurait eu des questions à lui poser concernant son mode de calcul. La multiplicité des grilles tarifaires rend très difficile la compréhension du coût des séjours. Elle explique que le groupe d'opposition votera contre la présente délibération du fait de la confusion entre les diverses propositions qui ont été faites depuis le précédent Conseil Municipal. Il n'y a aucune cohérence entre les prix présentés et ceux annoncés préalablement. Elle note que le stage « équestre-cirque » a disparu.

Laurine DUMAS précise que la Directrice du Pôle Enfance Jeunesse a fait un sondage préalable auprès des familles et que manifestement ce stage n'intéressait aucun enfant d'où son abandon.

Céline MERLIOT constate que comme le groupe d'opposition l'avait demandé, les nouvelles grilles tarifaires ont été « lissées » de sorte à avoir un prix unitaire identique quelle que soit la semaine de séjour, ce qui est une bonne chose.

Monsieur le Maire explique que les différents tarifs ont été calculés sur la base des prix réels des diverses prestations et reconnaît certaines erreurs lors de la précédente délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2019 qui avaient mené à son retrait. Les tarifs proposés sont donc plus favorables aux familles et couteront par contre plus cher à la municipalité.

Céline MERLIOT demande si les prestations ont été renégociées entre temps.

Monsieur le Maire confirme que les tarifs des structures d'accueil sont strictement les mêmes. Seule la méthode de calcul a changé.

Francine BUREAU déplore que la nouvelle grille n'ait pas été transmise avant la séance et que trois versions de calcul soient nécessaires pour aboutir à des grilles tarifaires. Le vote contre des élus de l'opposition est motivé par les dysfonctionnements et les problèmes de méthode.

Monsieur le Maire conclut les débats en précisant que les tarifs proposés restent très abordables pour les familles et que les séjours de l'ALSH restent fortement plébiscités.

- Ouï ces explications, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote les tarifs des camps applicables au Printemps 2019 tels qu'évoqués ci-dessus.

**Vote**

Pour 19

Abstention 0

Contre 3

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.